



16ème législature

Question N° : 9993	De M. Jérôme Nury (Les Républicains - Orne)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, plein emploi et insertion		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique > retraites : généralités	Tête d'analyse > Pouvoir d'achat et incohérences dans le calcul des retraites	Analyse > Pouvoir d'achat et incohérences dans le calcul des retraites.
Question publiée au JO le : 11/07/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de renouvellement : 24/10/2023 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jérôme Nury interroge M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion concernant la baisse du pouvoir d'achat des retraités et les incohérences observées dans le calcul des retraites. La forte inflation à laquelle les Français font face et qui touche particulièrement les produits alimentaires marque une diminution importante du pouvoir d'achat. Une situation extrêmement déroutante pour les concitoyens, d'autant plus lorsque l'envolée des prix n'est pas toujours justifiée. Les premières victimes de cette inflation galopante sont les retraités. Il faut dire qu'avec une inflation qui dépasse largement les deux chiffres sur les produits alimentaires, la maigre revalorisation de 1,1 % des pensions de retraite en moyenne apparaît bien insuffisante lorsqu'on a travaillé toute une vie pour généralement moins de 1 100 euros par mois. Ces revalorisations sont surtout symboliques et ne permettent en rien de compenser l'effet dévastateur de la hausse généralisée des prix. Pire, cette revalorisation peut avoir des effets encore plus incompréhensibles en entraînant une baisse globale du montant des pensions par le biais de la hausse des cotisations sociales (CSG et CRDS). C'est donc la double peine pour les retraités qui voient leur pension diminuer du fait de l'inflation et de la hausse de leurs cotisations sociales due à la revalorisation. Une injustice terrible qui, loin d'enrayer l'appauvrissement des retraités, aggrave leur situation personnelle en diminuant leur pension. Il souhaite par cette alerte, connaître les mesures envisagées afin de pallier cette situation et revaloriser plus nettement cette fois, les pensions de retraites.